

**Georges Cornet**  
**482 chemin des Petits Brusquets**  
**06220 Vallauris Golfe-Juan**

Madame Marie-Claude CHAMBOREDON  
Mairie de Cannes  
Capitainerie Port Pierre Canto La Croisette  
06400 - Cannes

Le 22 février 2023

Madame la Commissaire Enquêtrice,

**Concerne** : enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société AZUR FISH pour la création d'un site aquacole dans le Golfe-Juan

Comme déjà souligné dans de nombreuses observations, ce projet est une atteinte évidente à la protection de l'environnement et à la préservation du patrimoine. Il constitue aussi un obstacle à la navigation.

Je comprends bien la motivation financière de la société Azur Fish / Aquafrais et du support apporté par d'autres sociétés et associations actives dans le secteur de la pisciculture industrielle.

Mais au-delà de cette motivation, la vraie question est de savoir si ce projet fait du sens pour la baie de Golfe-Juan, les villes qui s'y trouvent en bordure (dont principalement, la ville de Vallauris Golfe-Juan) et leurs habitants : la réponse est « non ». Le projet doit donc être rejeté.

**Par ce courrier, je voudrais aussi soulever une question de nature juridique : pourquoi l'occupation du domaine maritime (d'une superficie de 24 000 m2 en surface) que ce projet impose ne fait pas l'objet d'un appel d'offres international ?**

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette question, je vous vous prie d'agréer, Madame la Commissaire Enquêtrice, mes salutations distinguées.

Georges Cornet